01.11.2010 – 10:57 Uhr

Accidents impliquant des véhicules lourds : l'évolution positive se poursuit

Bern (ots) -

Le nombre d'accidents impliquant des véhicules automobiles lourds continue à reculer. C'est ce qui ressort du rapport SINUS 2010 publié par le bureau de prévention des accidents (bpa). Depuis 1999, le nombre des victimes a pratiquement diminué de moitié. Afin que cette tendance puisse perdurer, l'Association suisse des transports routiers ASTAG continue à miser sur les évolutions techniques des véhicules ainsi que sur une formation et un perfectionnement ciblés des chauffeurs.

Selon le nouveau rapport SINUS du bureau de prévention des accidents, le recul durable des dommages corporels graves subis dans les accidents impliquant un véhicule automobile lourd (camion, tracteur à sellette, bus, autocar) s'est poursuivi en 2009. Il s'agit-là d'une tendance réjouissante puisqu'au cours des dix dernières années, le nombre de victimes a pratiquement diminué de moitié. Seule ombre au tableau pour 2009 : on constate une recrudescence des collisions avec des cyclistes au cours de l'an passé.

Toutefois, le rapport SINUS 2010 du bpa souligne que «la faute incombe uniquement aux conducteurs de ces véhicules dans près de la moitié des collisions avec un usager antagoniste non motorisé». Plus encore: «Cette part tombe à un peu plus de ¼ pour les collisions avec des véhicules motorisés, la faute incombant exclusivement à l'usager antagoniste dans plus de la moitié des cas».

Améliorations techniques, sensibilisation et formation ciblée

Selon l'ASTAG, ce recul réjouissant est à mettre d'une part sur le compte des énormes améliorations apportées aux véhicules aux cours des dernières décennies. Et surtout, la branche des transports a consenti ces dernières années des investissements au-dessus de la moyenne pour moderniser les flottes de véhicules et proposer une formation continue sans cesse améliorée.

Simultanément, ces chiffres prouvent que les chauffeurs et la branche des transports routiers sont conscients de leur responsabilité. Ils souhaitent néanmoins également qu'à l'avenir, les autres usagers de la route fassent preuve de plus de compréhension et d'égards. Car une chose est claire pour les chauffeurs et pour la branche des transports : chaque accident causant des blessures est un accident de trop!

Contact:

ASTAG Association suisse des transports routiers
Michael Gehrken
Weissenbühlweg 3, 3007 Berne

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001880/100613174 abgerufen werden.